

fine d'abord, bientôt serrée, abondante. On barbotte littéralement dans l'eau. Les trotoirs sont, néanmoins, couverts de monde, le rempart de la place des Portes ressemble à une forêt de champignons.

On arrive ainsi au cimetière, dans l'ordre — est-il besoin de le dire ? — le plus complet.

A la porte du cimetière, le cercueil est retiré du char et porté près de la fosse. De nombreuses couronnes, des fleurs le recouvrent. On fait cercle dans l'étroite allée, et les derniers adieux sont adressés au défunt.

Quatre discours ont été prononcés par M. Arnaud, sous-préfet, M. Normand, M. le docteur Anner et un conseiller municipal de St Pierre, M. Guillaumou.

Voici le texte de ces discours :

Discours de M. Arnaud

Messieurs, je crois répondre aux sentiments de toute la population qui se presse autour de ce cercueil en venant rendre un solennel et pieux hommage, au nom de l'administration départementale, à cet homme de cœur qui disparaît si brusquement, en pleine force de pensée et d'intelligence, et qui laisse derrière lui toute une vie d'honneur, de droiture et de dévouement à la chose publique. Ce que je veux saluer dans le docteur Gestin, dans cet honnête homme qui, sous une apparente brusquerie, cachait un cœur d'or, c'est l'idée maîtresse qui a guidé toute son existence, l'idée que chacun de nous cherche plus ou moins à réaliser, mais qui pour lui était réellement la pensée directrice de toute sa vie, je veux dire l'amour du devoir et de la sincérité. Partout et toujours, dans les diverses phases de sa carrière, dans les petites choses comme dans les grandes, le docteur Gestin a été un homme de devoir, un homme de conscience. C'est le diamant de cette riche nature qui alliait à un sens droit, à une vive et rapide intelligence, à l'esprit le plus fin et le plus délicat, à une parfaite courtoisie, une sorte d'inflexibilité de caractère qui prenait sa source dans la loi morale que je caractérise.

C'est ainsi que nous le voyons dans la première phase de sa carrière, alors qu'il remplissait les fonctions de médecin de la marine pendant 26 années, se dépenser sans compter, dans les campagnes de Crimée, du Sénégal et du Mexique, usant sa santé dans ce noble apostolat qui est d'ailleurs l'apanage de ce corps d'élite, et contractant dans l'exercice de ses fonctions le germe de la maladie de cœur qui devait l'emporter dix ans plus tard.

C'est ainsi qu'après avoir pris sa retraite avec le grade de chevalier de la Légion d'honneur, il entra dans la politique militante en 1877, à une époque où les anciens partis, voyant la République s'acclimater en France avec la constitution du 25 février 1875, prenaient la tête d'un retour offensif contre nos institutions. En conseiller d'arrondissement en qualité de républicain le 11 novembre 1877 dans le 3^e canton de Brest, réélu en 1883, il n'a pas cessé depuis lors de faire partie de cette assemblée où j'ai été personnellement touché de recevoir de sa part, au nom du conseil, un cordial souhait de bienvenue dans la dernière session, et où nous aurons bientôt, hélas ! à regretter son absence. Tous ses collègues de cette assemblée savent quel était le charme de ses relations personnelles, et avec quel soin pratique il cherchait notamment à améliorer dans la région suburbaine de Brest le réseau des voies vicinales si utiles à l'agriculture.

Bientôt porté au conseil municipal de l'importante commune de Saint-Pierre-Quilbignon, le 6 janvier 1878, peu après sa première nomination de conseiller d'arrondissement, élu maire de cette commune en octobre 1882, il a constamment géré avec le plus grand dévouement les affaires communales depuis cette époque, s'occupant avec passion des questions de l'enseignement primaire et des améliorations diverses à apporter aux services communaux. Vous le savez, messieurs les adjoints, et vous tous qui avez été ses collaborateurs au sein de l'assemblée communale.

Aussi la confiance de ses concitoyens l'a-t-elle de nouveau porté, à deux reprises, à la tête du conseil municipal le 13 mai 1884, et tout récemment le 20 mai de cette année, il y a quelques jours à peine, comme un dernier hommage rendu à ses services et à sa mémoire. C'est une histoire douloureuse que celle de cette dernière élection municipale. Je ne veux pas la retracer ici. Je veux seulement faire ressortir la force d'âme du docteur Gestin dans cette circonstance. La longue lutte qu'il avait soutenue pour l'affranchissement politique de la commune de Saint-Pierre et qui avait abouti au triomphe définitif de la République dans cette commune, ses efforts pour faire passer dans les mœurs le principe de la laïcité de l'instruction publique aujourd'hui inscrit dans les lois scolaires comme la sauvegarde de la liberté de conscience, l'avaient désigné aux coups des partis réactionnaires coalisés. On le savait gravement malade depuis quelque temps, et un peu avant le début de la période électorale le bruit prématuré de sa mort ne tarda pas à courir, donnant une nouvelle impulsion aux attaques de ses adversaires. C'est alors que par un effort surhumain, commandant pour ainsi dire à la maladie et à la mort, leur disant stoïquement : « Vous n'irez pas plus loin, vous attendrez ! » il se rendit un dimanche matin à Saint-Pierre et se tint pendant plus d'une heure sous le porche de l'Eglise, serrant la main à ses amis, et montrant à ses adversaires ce que peut l'amour du devoir, le patriotisme républicain. Un mois après le mal l'emportait, mais les idées républicaines triomphaient encore dans la commune. On peut dire que le docteur Gestin est mort debout au poste d'honneur.

Voilà l'homme ! — Combien s'efface à la lumière de ce dernier acte d'une simplicité antique,

les passagères dissidences qui semblaient non pas le séparer, mais le mettre à l'avant du gros de l'armée républicaine, et qui n'étaient que l'indice de la constante préoccupation de son esprit affamé de sincérité, d'équité sociale, de voir le parti républicain tout entier rentrer dans la vérité des principes, dans la marche en avant vers la justice et la solidarité !

Oui, Gestin ! si dans les espaces infinis où planait souvent ta pensée en cherchant le grand mystère de l'inconnu, si dans la clarté où hier encore tu aspirais à vivre avec la noble compagne qui t'a soigné pendant ces derniers mois avec le plus admirable dévouement, si là-haut tu peux nous voir et nous entendre, je suis sûr que ton âme immortelle tressaillera à ce simple hommage que je rends sur ta tombe : « Ici repose un honnête homme qui a aimé sa patrie et la République et qui a fait son devoir jusqu'au bout. »

Discours de M. Normand

Mesdames, messieurs,

C'est avec la plus vive émotion que je viens, au nom du parti républicain radical de l'arrondissement de Brest, adresser nos derniers et suprêmes adieux à la dépouille mortelle de M. Gestin, décédé le 25 mai 1888, à l'âge de 56 ans.

Je n'ai pas ici à retracer sa vie toute de dévouement dans sa position officielle de médecin de la marine et ensuite de docteur civil ; je dois seulement dire en quelques mots sa conduite politique qui a été toujours sincère, digne, et qu'il a su conserver telle jusqu'au dernier moment de son existence.

Elu conseiller d'arrondissement par 1,320 voix le 4 novembre 1877 ; élu conseiller municipal et maire de Saint-Pierre-Quilbignon en janvier 1878, puis en 1881, 1884 et 1888, il a, par son esprit ferme et conciliant, son attitude correcte, son dévouement à la chose publique, gagné l'affection de toute la commune de Saint-Pierre et parvint à l'attacher si bien au pays et à la République qu'en 1884, et tout récemment encore, en 1888, la réaction n'osait pas présenter de candidats aux élections municipales.

En août 1883 il était encore réélu conseiller d'arrondissement, par 1,333 voix.

Pendant sa longue gestion comme premier magistrat de la commune qu'il administrait, il eut à soutenir à différentes reprises les attaques des réactionnaires et surtout celles du clergé, qui vouut, en diverses circonstances, combattre l'autorité municipale ; il sut défendre et tenir haut et ferme le drapeau des libertés municipales contre les empiétements du cléricisme ; il fut constamment soutenu par son conseil, qui reconnut toujours en M. Gestin l'homme intègre et dévoué aux intérêts de ses concitoyens ; aussi laisse-t-il après lui de douloureux et de sincères regrets dans le cœur de tous ses administrés.

Le parti radical, dont il fut un des membres les plus actifs, les plus intelligents et les plus écoutés, regrette en lui le républicain convaincu sur lequel il comptait pour défendre et soutenir la cause du radicalisme. Mais honneur à lui ! Ayant vécu en libre-penseur, il est mort fidèle aux convictions de toute sa vie et en vrai républicain.

Qu'il me soit permis, en terminant, d'adresser à sa veuve, à ses enfants et à sa famille l'expression de nos regrets sur la perte qu'ils viennent de faire, et qu'ils soient persuadés que nous partagerons leur profonde douleur.

Encore une fois, Gestin, au nom de tous les républicains sincères, reçois nos derniers adieux !

Discours de M. Anner

M. le sous-préfet, au nom du gouvernement, a rendu un juste et officiel hommage au membre si zélé du conseil d'arrondissement de Brest, au maire si regretté de la commune de St-Pierre.

Au nom de l'amitié qui, depuis longtemps, me liait à Gestin, je tiens à lui adresser le dernier adieu.

Tu m'as appelé, ami, à assister à tes derniers moments ; je te remercie. Penché sur ton lit de souffrance, aux côtés de ta vaillante femme, de tes deux enfants si chers, j'attestais ici jusqu'à la fin tu as conservé la plénitude de ta belle intelligence. Déjà tes yeux se voilaient, la respiration devenait plus pénible, tu sentais la mort qui montait à grands pas, et calme tu nous pressais doucement la main, tu souriais en nous disant adieu. Les dernières lueurs de ton regard qui s'éteignait n'ont pu, hélas ! se fixer sur le visage de ton frère si aimé, retenu à Paris par les devoirs de sa haute situation, de ce frère qui, il y a un mois à peine, s'installait à ton chevet, te prodiguant les soins les plus éclairés, les plus affectueux, te disputant au mal qui te minait depuis plus de six mois.

Il y a quelques années, c'était toi-même qui, à Brest, puis à Toulon, sauvais les jours menacés de ton aîné, noble et touchant exemple d'amitié fraternelle.

Tu lègues à ta famille, à tes enfants, à tes amis un nom justement honoré. Pour tous ceux qui l'ont connu, pour tes nombreux malades auxquels tant de fois tu as apporté le soulagement à leurs peines, ta disparition sera cruelle. Tu manqueras bien souvent aux uns et aux autres.

Quant à vous, chère et noble femme, dont le caractère stoïque ne s'est pas démenti un instant, qui avez eu l'énergie de pouvoir cacher à votre mari que vous le saviez perdu, vous avez eu la satisfaction de recevoir sa dernière étreinte. « Rappelle-toi bien, vous disait le cher malade lorsqu'il sentait que sa fin était proche, rappelle-toi bien qu'alors que mes lèvres ne pourront plus remuer, que mes yeux ne pourront plus te voir, ma pensée encore vivante sera pour toi. »

Caractère inflexible, droit et honnête, esprit cultivé, bonté extrême. Les relations avec Gestin furent toujours marquées au coin de l'urbanité

et de la courtoisie ; il est juste de dire de lui que, s'il eut des adversaires, il ne laisse pas d'ennemis. Brusquement mis à la retraite, les onze années de sa vie civile furent consacrées à la pratique de la médecine, dans laquelle il sut bien vite se faire une place. De tous les points de la côte on venait voir le savant médecin de Lannion.

Le temps qu'il ne donnait pas à ses malades appartenait à la chose publique, à sa chère commune de Saint-Pierre, à sa chère République. Gestin nous est trop tôt enlevé, il avait encore du bien à faire.

Je salue sa mémoire ; son souvenir ne s'effacera pas du cœur de ses nombreux amis qui, par ma voix, lui adressent le dernier adieu.

Discours de M. Guillaumou

Gestin, notre regretté maire,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Quilbignon, où tu n'avais que des amis, et que tu aimais tant présider, entoure ta tombe : ils sont là tous, accablés de douleurs et de regrets ; et c'est en leur nom que je viens, le cœur troublé par la plus amère douleur, l'adresser le dernier et suprême adieu.

D'une incomparable bienveillance envers tout le monde, tu as toujours su, Gestin, par la gracieuse douceur de ton caractère, encourager les uns, soutenir les autres, et personne ne te quittait sans se sentir le cœur plus affermi, la résolution plus fortifiée, plus prête, enfin, à soutenir courageusement le rude combat de la vie.

Les services de tous genres, les bienfaits de toutes espèces, que ton inépuisable bonté de cœur a prodigués à la population de Saint-Pierre-Quilbignon sont tels, que le titre vénéré d'homme de bien, dans toute son acception de grandeur et d'honneur, que t'ont déjà décerné tes collègues du conseil municipal et tes amis, est non seulement profondément gravé dans leur cœur, mais sera encore, sois-en certain, fidèlement transmis de générations en générations républicaines, comme exemple à suivre pour tous.

Ta vie, Gestin, a été remarquablement remplie, tu as, toujours combattu et lutté pour le droit et la justice du peuple, et si tu nous quittes prématurément, tu emportes, à coup sûr, la suprême consolation d'avoir fait plus que ton devoir sur cette terre. Adieu, Gestin, adieu, mon regretté ami !

Le deuil était conduit par les deux frères du défunt, qui sont l'un président du conseil de santé, à Paris, l'autre inspecteur en chef des services administratifs, à Cherbourg, et par son beau-frère M. Gouzien.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Arnaud, sous-préfet ; Delobau, maire de Brest ; le docteur Maréchal, le docteur Anner et les deux adjoints de M. Gestin à la mairie de Saint-Pierre-Quilbignon.

A quatre heures, tout était terminé.

CHRONIQUE LOCALE

Distribution des prix de la société d'émulation. — La société d'émulation a fait hier, à une heure, à la salle de la Bourse, sa distribution de prix annuelle aux élèves de ses cours d'adultes. La cérémonie était présidée par M. Allanic, président de la société, ayant à ses côtés les deux premiers adjoints au maire de Brest, MM. Sanguet et Berger, les professeurs et nombre de membres de la société.

L'allocution d'usage a été prononcée par M. Langeron, professeur d'histoire au lycée. Avec l'éloquence et la facilité qui lui sont familières, M. Langeron a tenu son auditoire sous le charme pendant près d'une heure. Il a commencé par remercier en son nom personnel M. Allanic de l'honneur qu'il lui avait fait en le choisissant pour prendre la parole dans cette fête de famille ; puis se faisant l'interprète de tous, il a remercié le vénéré président qui consacre sa verte vieillesse au développement de l'instruction populaire et au bien public. Cet hommage, rendu avec tant de tact à un homme de bien et de dévouement, a suscité d'unanimes applaudissements.

M. Langeron a ensuite abordé le sujet de son discours, discours dans lequel, disons-le tout de suite, la grâce familière et l'abandon de bon aloi ont avantageusement remplacé la solennité parfois pédantesque et toujours ennuyeuse de la harangue académique. Par un choix des plus heureux, il a pris pour thème de son allocution Abraham Lincoln, président de la confédération des Etats-Unis de 1860 à 1865. Appropriant à merveille le sujet à son auditoire, il a étudié surtout son héros au point de vue de sa formation intellectuelle et l'a montré arrivant par la seule force de sa volonté et de son intelligence à la première magistrature de la république. « Lincoln est un des vôtres, a-t-il dit, parce que, privé comme vous de cette direction qui prend l'enfant à son plus bas âge pour le conduire graduellement et presque insensiblement aux connaissances exigées par la vie sociale, il est parvenu quand même, par son travail personnel, à réaliser l'idéal le plus élevé. » Avec un remarquable coloris, M. Langeron a fait défiler sous nos yeux les palpitantes péripéties de la jeunesse de Lincoln, toute de lutte et de labeur. Successivement, le pionnier des terres vierges de l'Amérique, l'apprenti menuisier, le batelier de l'Illinois, l'avocat actif et retors, au sens droit et à la riposte prompt et caustique, et enfin le président de la confédération républicaine, ont passé devant notre imagination tenue en éveil, avec leurs traits caractéristiques. Grâce à un exposé net et rapide, nous avons pu en peu de temps suivre le héros

depuis son enfance jusqu'à ce jour fatal de l'été de 1865 où il tomba sous le couteau d'un fanatique, scellant ainsi de son sang l'abolition de l'esclavage et l'affranchissement des noirs, ces déshérités du sort, nés d'hier à la civilisation et au droit commun.

M. Langeron a terminé en proposant pour modèle aux élèves adultes cet homme sorti des rangs du peuple et qui, parvenu par sa seule intelligence aux premières fonctions de la République, a pu travailler utilement au bonheur des siens et à celui de l'humanité. Lincoln n'est-il pas, en effet, un des plus beaux exemples de ce que peut donner un régime démocratique bien entendu ? Ce discours, sage, libéral, portera sans doute ses fruits et laissera dans l'âme des jeunes travailleurs auxquels il s'adressait une durable et salutaire impression.

Cette allocution, terminée au milieu des marques les plus flatteuses d'approbation, on a procédé à la distribution des prix, qui a été agréablement coupée par l'intéressant répertoire de la musique de la flotte. Le choral Chevê devait également prêter son concours à la fête ; mais son sympathique directeur, M. Gouzien, étant retenu par un deuil de famille, on a dû, à regret, ajourner le plaisir de l'entendre.

Parmi les prix décernés aux élèves, les quatre qui proviennent du don annuel de M. de Gasté consistent en livres de 25 fr. chacun sur la caisse de secours pour la vieillesse. Le donataire a eu là une excellente idée, bien propre à inspirer à ces jeunes gens l'amour de l'épargne, cette vertu si française.

Avant de clore ce compte rendu, il n'est que juste de nous associer à l'hommage rendu par M. Langeron au dévouement de M. Allanic, qui dirige avec un zèle si entendu cette œuvre populaire et d'intérêt public. Les élèves adultes qui suivent les cours sont actuellement au nombre de 600. Ce seul chiffre en dit assez par lui-même. Au nom des familles et de la cause républicaine, dont il est un des fervents auxiliaires, nous remercions et félicitons chaleureusement M. Allanic.

La « Minerve ». — M. le contre-amiral Vignes est descendu hier de la *Minerve*, mouillée en rade.

A cette occasion, un dîner a été servi à bord. La musique du bord a joué plusieurs morceaux de son répertoire et l'équipage a crié : Vive la République ! Neuf coups de canon ont été tirés, quand l'amiral a quitté le navire.

Ce soir, à 4 heures, la *Minerve* entrera dans l'avant-port après avoir exécuté en rade des expériences de vitesse.

Accident au port de commerce. — Hier, à une heure du matin, un marin anglais, voulant rentrer à bord de son bateau, le *Queen of the south*, est tombé du quai sur le pont et, comme la mer était basse, la chute a été particulièrement grave. Le docteur Caradeo, appelé, a déclaré que cet homme avait une fracture au radius et des contusions de côté. Cet homme a été dirigé sur l'hospice.

Un espion. — On annonce la disparition d'un nommé W..., que tout le monde connaissait à Brest. Ce monsieur qui était, paraît-il, un espion allemand, avait pour mission de surveiller les exercices de l'infanterie de marine, qu'il accompagnait dans ses manœuvres en prenant des notes. A deux reprises, cet individu fut violemment apostrophé par des officiers d'infanterie de marine, notamment par un capitaine de l'arme qui lui défendit de mettre les pieds sur le terrain des manœuvres. Se sentant dépitée, ce misérable est parti pour Marseille, où, nous l'espérons, le service de la sûreté va le filer.

Accident de voiture. — Le nommé Le G..., garçon boucher à Lesneven, venait hier en ville par la route de Kérinou. Il fouettait son cheval, qui n'en pouvait mais ; il jurait, tempêtait et s'emportait encore.

Le cheval ainsi maltraité eut peur et s'enfuit à toutes jambes par la route de Penfeld, où, quittant la voie, il tomba dans un fossé.

Les coups de fouet de Le G... ont produit ce beau chef-d'œuvre : lui-même a la jambe cassée en deux endroits ; la voiture a une roue brisée ; le cheval est boiteux et... la viande... fait le potage dans une mare !

De plus, procès-verbal a été dressé, pour contravention à la loi Grammont.

Mort subite. — Samedi dernier, une charmante enfant de neuf ans, Marie Jaffré, s'amusa, dans la rue Sébastopol, devant le domicile de ses parents, quand elle fut prise de vomissements.

Ramenée chez ses parents, par ses petits camarades, la pauvre petite fille a rendu le dernier soupir un quart d'heure après. Les parents sont inconsolables.

Relève de police. — Le 26 mai, 8 arrestations ont été opérées ; il a été relevé 16 contraventions.

Faits divers. — Des procès-verbaux ont été dressés contre le nommé Thomas (Auguste), âgé de 35 ans, journalier, demeurant rue de l'Eglise, 9, pour ivresse et violences légères envers les agents de police, au port de commerce.

— Procès-verbal a été dressé contre cinq galepiers, âgés de 10 à 14 ans, qui agissent amuse, dans la journée du 24, à casser des